

TAXES COMMUNALES ANNUELLES

DECHETS :	CHF 35.--	par personne dès 20 ans révolus
	CHF 45.--	par personne dès 20 ans révolus, dès 2016
	CHF 70.--	pour les entreprises utilisant la déchetterie pour des quantités équivalentes à la consommation d'un ménage de 2 personnes
	CHF 0.40	par kilo de déchets déposés dans la benne compactante

taxes encaissées auprès du propriétaire :

EAU :	CHF 70.--	par personne, dès 20 ans révolus
	CHF 50.--	par piscine fixe
	CHF 20.--	par piscine démontable et jacuzzi
	CHF 50.--	par fontaine privée
	CHF 50.--	pour un atelier d'artisan / agriculteur
	CHF 2.--	par UGB (bétail)

EPURATION :	CHF 180.--	par personne, dès 20 ans révolus
	CHF 25.--	pour les enfants (personnes de moins de 20 ans)
	CHF 180.--	pour les entreprises = 1 taxe de CHF 180.-- pour 10 employés

ENTRETIEN COLLECTEURS E.C.	CHF 0.20	par m2 de surface construite au sol
---------------------------------------	----------	-------------------------------------